



Fiche de données de sécurité

Copyright, 2017, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS:	31-3524-1	Numéro de version:	1.00
Date de révision:	19/04/2017	Annule et remplace la version du :	Emission initiale

Numéro de version Transport:

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:

3M™ ESPE™ 8718 RelyX™ Veneer Cement Intro Kit

Numéros d'identification de produit

70-2010-8899-7

7000054639

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:

Produit dentaire.

Utilisations déconseillées

Réservé exclusivement à l'usage des chirurgiens-dentistes,

1.3. Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE: 3M France Marchés de la Santé Boulevard de l'Oise 95006 Cergy Pontoise
Téléphone: 01 30 31 82 82
E-mail: tfr@mmm.com
Site internet <http://3m.quickfds.com>

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Téléphone ORFILA: 01.45.42.59.59

Ce produit est un kit ou un produit multi-composants qui consiste en plusieurs composants , emballés indépendamment. Une FDS pour chacun des composants est incluse. Veillez à ne pas séparer les FDSs des composants de cette page de couverture. Les références des Fiches de Données de Sécurité (FDS) des composants de ce produit sont:

16-1920-4, 16-1922-0, 29-8287-4, 29-8286-6

Information de transport

ETIQUETTE DU KIT

2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Ce produit est un dispositif médical selon la Directive 93/42/EEC qui est invasif ou utilisés en contact physique direct avec le corps humain, et donc est exempté des exigences de classification et d'étiquetage conformément au Règlement (CE) n ° 1272/2008 (CLP; Article 1, paragraphe 5). Bien que non requises, les informations de classification et d'étiquetage, sont fournies ci-dessous.

CLASSIFICATION:

Substance ou mélange corrosif aux métaux, catégorie 1 Met. Corr. 1; H290

Liquide inflammable, catégorie 3 - Liq. inflam. 3; H226

Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 1 - Eye Dam. 1; H318

Corrosion / irritation cutanée, Catégorie 1B - H314

Sensibilisation de la peau, Catégorie 1B - Sens. pour la peau 1B; H317

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

2.2. Eléments de l'étiquette

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

MENTION D'AVERTISSEMENT:

DANGER.

Symboles::

SGH02 (Flamme) | SGH05 (Corrosion) SGH07 (Point d'exclamation)

Pictogrammes



MENTIONS DE DANGER:

H290

Peut être corrosif pour les métaux.

H226

Liquide et vapeurs inflammables.

H314

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H317

Peut provoquer une allergie cutanée.

MENTIONS DE MISE EN GARDE

Prévention:

P210A

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P260A

Ne pas respirer les vapeurs.

P280D

Porter des gants de protection, un vêtement de protection et un appareil de protection des yeux et du visage.

Intervention::

P303 + P361 + P353

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.

P305 + P351 + P338

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Raison de la révision:

Aucune information sur la révision n'est disponible



Fiche de données de sécurité

Copyright, 2017, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS:	16-1920-4	Numéro de version:	1.00
Date de révision:	19/04/2017	Annule et remplace la version du :	Emission initiale

Numéro de version Transport:

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:

3M™ Relyx™ Ciment Remplissements

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:

Produit dentaire.

Utilisations déconseillées

Réservé exclusivement à l'usage des chirurgiens-dentistes.

1.3. Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE: 3M France Marchés de la Santé Boulevard de l'Oise 95006 Cergy Pontoise
Téléphone: 01 30 31 82 82
E-mail: tfr@mmm.com
Site internet <http://3m.quickfds.com>

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Téléphone ORFILA: 01.45.42.59.59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Ce produit est un dispositif médical selon la Directive 93/42/EEC qui est invasif ou utilisés en contact physique direct avec le corps humain, et donc est exempté des exigences de classification et d'étiquetage conformément au Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP; Article 1, paragraphe 5). Bien que non requises, les informations de classification et d'étiquetage, sont fournies ci-dessous.

CLASSIFICATION:

Sensibilisation de la peau, Catégorie 1B - Sens. pour la peau 1B; H317

Ce matériel est exempt de classification de danger conformément au Règlement (EC) N° 1272/2008, relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges.

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

2.2. Eléments de l'étiquette

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Ne s'applique pas.

MENTION D'AVERTISSEMENT:

ATTENTION.

Symboles::

SGH07 (Point d'exclamation)

Pictogrammes



MENTIONS DE DANGER:

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

MENTIONS DE MISE EN GARDE

Prévention:

P280E Porter des gants de protection.

Intervention::

P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

2.3 .Autres dangers

Pour toute information relative à une bonne utilisation et aux dangers du produit, veuillez vous reporter à la section correspondante de ce document.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ingrédient	Numéro CAS	EC No.	REACH Registration No.	% par poids	Classification
Matériaux céramiques traité au silane	444758-98-9			55 - 65	Substance non classée comme dangereuse
Triéthylène glycol diméthacrylate	109-16-0	203-652-6		10 - 20	Sens. cutanée 1, H317
Bisphénol A diglycidyl éther diméthacrylate	1565-94-2	216-367-7		10 - 20	Skin Sens. 1B, H317
Silice traité au silane	248596-91-0			1 - 10	Substance non classée comme dangereuse
Polymère polycaprolactone réagi	None			1 - 10	Substance non classée comme dangereuse
Dioxyde de titane	13463-67-7	236-675-5		< 1	Substance avec une limite d'exposition
4-Diméthylaminobenzoate d'éthyle	10287-53-3	233-634-3		< 1	Substance non classée comme dangereuse
Benzotriazole	96478-09-0			< 1	Substance non classée

3M™ Relyx™ Ciment Remplissements

					comme dangereuse
Hexafluorophosphate de diphényliodonium	58109-40-3	261-134-5		< 1	Tox. aigüe 2, H300

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers secours:

Inhalation:

Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau:

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si les signes et les symptômes se développent, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Rincer avec de grandes quantités d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

En cas d'ingestion:

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Non applicable

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction:

En cas d'incendie: Utiliser un agent d'extinction adapté pour le matériel combustible tel que l'eau ou mousse.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Aucun inhérent à ce produit

Décomposition dangereuse ou sous-produits

Substance

Monoxyde de carbone

Dioxyde de carbone

Condition

Pendant la combustion.

Pendant la combustion.

5.3. Conseils aux pompiers:

Aucune action de protection spécifique pour les pompiers n'est anticipée. .

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Évacuer la zone. Ventiler la zone. Reportez-vous aux autres sections de cette FDS pour l'information concernant les

risques physiques et de la santé, de protection respiratoire, ventilation et équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Récupérer le matériau répandu. Mettre dans un récipient fermé. Nettoyer les résidus. Fermer le récipient. Eliminer le matériau récupéré le plus rapidement possible.

6.4. Références à d'autres sections:

Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

7. Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:**

Il est recommandé d'utiliser une technique où aucun contact avec la peau n'intervient. S'il y a contact avec la peau, laver avec de l'eau et du savon. Les acrylates peuvent pénétrer les gants habituellement utilisés. S'il y a contact du produit avec les gants, les enlever et les détruire, se laver les mains immédiatement avec du savon et de l'eau et utiliser une nouvelle paire. Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Nettoyer les vêtements souillés avant réemploi.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Pas conditions de stockage particulières

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Valeurs limites d'exposition:****Limites d'exposition professionnelle**

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence:	Type de limite	Informations complémentaires:
Dioxyde de titane	13463-67-7	VLEPs France	VLEP (en Ti, 8 heures): 10 mg/m ³	

VLEPs France : France. Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle (VLEP) aux agents chimiques en France (INRS, ED 984)

VLEP

Valeurs limites de moyenne d'exposition

/

Valeurs limites biologiques

Il n'existe pas de limites biologiques pour les composants listés à la section 3 de cette fiche de données de sécurité.

8.2. Contrôles de l'exposition:**8.2.1. Contrôles techniques appropriés**

Utiliser dans les zones bien ventilées.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)**Protection des yeux/du visage:**

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:

Lunettes de sécurité avec protection latérale.

Protection de la peau/la main

Veillez lire section 7.1 pour plus d'information concernant la protection de la peau.

Protection respiratoire:

Aucun requis.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:**

Etat physique:	Solide
Aspect physique spécifique::	Pâte
Apparence/odeur:	Odeur caractéristique, plusieurs teintes
Valeur de seuil d'odeur	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
pH	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Point/intervalle d'ébullition:	<i>Non applicable.</i>
Point de fusion:	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Inflammabilité (solide, gaz):	Non classifié
Dangers d'explosion:	Non classifié
Propriétés comburantes:	Non classifié
Point d'éclair:	Pas de point d'éclair
Température d'inflammation spontanée	<i>Non applicable.</i>
Limites d'inflammabilité (LEL)	<i>Non applicable.</i>
Limites d'inflammabilité (UEL)	<i>Non applicable.</i>
Pression de vapeur	<i>Non applicable.</i>
Densité relative	1,102 [Réf. Standard :Eau = 1]
Hydrosolubilité	Négligeable
Solubilité (non-eau)	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Coefficient de partage n-octanol / eau	<i>Non applicable.</i>
Taux d'évaporation:	<i>Non applicable.</i>
Densité de vapeur	<i>Non applicable.</i>
Température de décomposition	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Viscosité	<i>Non applicable.</i>
Densité	1,102 g/cm ³

9.2. Autres informations:

Masse moléculaire:	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Teneur en matières volatiles:	<i>Non applicable.</i>

10. STABILITE ET REACTIVITE**10.1 Réactivité:**

Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique:

Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter:

Non applicable

10.5 Matériaux à éviter:

Non applicable

10.6. Produits de décomposition dangereux:

Substance

Condition

Non applicable

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans la section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans la section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans la section 11 sont fondées sur les règles de classifications selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

11.1. Informations sur les effets toxicologiques:

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d' informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:

Ce produit peut avoir une odeur caractéristique; cependant aucun effet néfaste n'est anticipé .

Contact avec la peau:

Légère irritation cutanée: Signes / symptômes peuvent inclure une rougeur locale, un gonflement, des démangeaisons et la sécheresse. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

Contact avec les yeux:

Irritation modérée des yeux: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes et vision floue.

Ingestion:

Nocif en cas d'ingestion. Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

Autres effets de santé:

Cancérogénicité:

Les expositions qui peuvent causer des effets sur la santé suivants ne sont pas prévues pendant une utilisation utilisation normale et prévue:

Contient une substance chimique / des substances chimiques qui peut/peuvent causer du cancer.

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aiguë

3M™ Relyx™ Ciment Remplissements

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	Dermale		Pas de données disponibles. Calculé. 5 000 mg/kg
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé. 300 - 2 000 mg/kg
Matériaux céramiques traité au silane	Dermale		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Matériaux céramiques traité au silane	Ingestion		LD50 estimé à 2 000 - 5 000 mg/kg
Triéthylène glycol diméthacrylate	Dermale	Jugement professionnel	LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Triéthylène glycol diméthacrylate	Ingestion	Rat	LD50 10 837 mg/kg
Bisphénol A diglycidyl éther diméthacrylate	Ingestion		LD50 estimé à 2 000 - 5 000 mg/kg
Bisphénol A diglycidyl éther diméthacrylate	Dermale	Jugement professionnel	LD50 estimé à 2 000 - 5 000 mg/kg
Silice traité au silane	Dermale		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Silice traité au silane	Ingestion		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Polymère polycaprolactone réagi	Dermale	Jugement professionnel	LD50 estimé à 2 000 - 5 000 mg/kg
Polymère polycaprolactone réagi	Ingestion	Composants similaires	LD50 estimé à 2 000 - 5 000 mg/kg
Dioxyde de titane	Dermale	Lapin	LD50 > 10 000 mg/kg
Dioxyde de titane	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 6,82 mg/l
Dioxyde de titane	Ingestion	Rat	LD50 > 10 000 mg/kg
4-Diméthylaminobenzoate d'éthyle	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
4-Diméthylaminobenzoate d'éthyle	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Hexafluorophosphate de diphényliodonium	Ingestion	Rat	LD50 32 mg/kg

TAE = Toxicité Aigue Estimée

Corrosion / irritation cutanée

Nom	Organismes	Valeur
Matériaux céramiques traité au silane	Composants similaires	Aucune irritation significative
Triéthylène glycol diméthacrylate	Cochon d'Inde	Moyennement irritant
Bisphénol A diglycidyl éther diméthacrylate	Non disponible	Irritation minimale.
Silice traité au silane	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Dioxyde de titane	Lapin	Aucune irritation significative
4-Diméthylaminobenzoate d'éthyle	Lapin	Aucune irritation significative
Hexafluorophosphate de diphényliodonium	Lapin	Aucune irritation significative

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organismes	Valeur
Matériaux céramiques traité au silane	Composants similaires	Moyennement irritant
Triéthylène glycol diméthacrylate	Jugement professionnel	Irritant modéré
Bisphénol A diglycidyl éther diméthacrylate	Non disponible	Irritant modéré

3M™ Relyx™ Ciment Remplissements

Silice traité au silane	e Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Dioxyde de titane	Lapin	Aucune irritation significative
4-Diméthylaminobenzoate d'éthyle	Lapin	Moyennement irritant
Hexafluorophosphate de diphényliodonium	Lapin	Moyennement irritant

Sensibilisation de la peau

Nom	Organismes	Valeur
Matériaux céramiques traité au silane	Composants similaires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Triéthylène glycol diméthacrylate	Homme et animal	Sensibilisant
Bisphénol A diglycidyl éther diméthacrylate	Cochon d'Inde	Sensibilisant
Dioxyde de titane	Homme et animal	Non sensibilisant

Sensibilisation des voies respiratoires

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagenicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur
Triéthylène glycol diméthacrylate	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Bisphénol A diglycidyl éther diméthacrylate	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Dioxyde de titane	In vitro	Non mutagène
Dioxyde de titane	In vivo	Non mutagène
Hexafluorophosphate de diphényliodonium	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Cancérogénicité

Nom	Route	Organismes	Valeur
Matériaux céramiques traité au silane	Inhalation	Composants similaires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Triéthylène glycol diméthacrylate	Dermale	Souris	Non-cancérogène
Dioxyde de titane	Ingestion	Multiple espèces animales.	Non-cancérogène
Dioxyde de titane	Inhalation	Rat	Cancérogène

Toxicité pour la reproduction**Effets sur la reproduction et / ou sur le développement**

Nom	Route	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Triéthylène glycol diméthacrylate	Ingestion	Non toxique sur la reproduction femelle	Souris	NOAEL 1 mg/kg/day	1 génération
Triéthylène glycol diméthacrylate	Ingestion	Non toxique sur la reproduction mâle	Souris	NOAEL 1 mg/kg/day	1 génération
Triéthylène glycol diméthacrylate	Ingestion	Non toxique sur le développement	Souris	NOAEL 1	1 génération

3M™ Relyx™ Ciment Remplissements

Bisphénol A diglycidyl éther diméthacrylate	Ingestion	Non toxique sur la reproduction femelle	Souris	mg/kg/day NOAEL 0,8 mg/kg/day	avant l'accouplement et pendant la gestation
Bisphénol A diglycidyl éther diméthacrylate	Ingestion	Non toxique sur la reproduction mâle	Souris	NOAEL 0,8 mg/kg/day	avant l'accouplement et pendant la gestation
Bisphénol A diglycidyl éther diméthacrylate	Ingestion	Non toxique sur le développement	Souris	NOAEL 0,8 mg/kg/day	avant l'accouplement et pendant la gestation

Organe(s) cible(s)**Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique**

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Hexafluorophosphate de diphenyliodonium	Inhalation	irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Non disponible	Irritation équivoque	

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Matériaux céramiques traité au silane	Inhalation	Fibrose pulmonaire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Composants similaires	NOAEL Non disponible	
Triéthylène glycol diméthacrylate	Dermale	rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Souris	NOAEL 833 mg/kg/day	78 semaines
Triéthylène glycol diméthacrylate	Dermale	sang	Tous les données sont négatives.	Souris	NOAEL 833 mg/kg/day	78 semaines
Bisphénol A diglycidyl éther diméthacrylate	Ingestion	Système endocrine Foie Système nerveux rénale et / ou de la vessie	Tous les données sont négatives.	Souris	NOAEL 0,8 mg/kg/day	avant l'accouplement et pendant la gestation
Dioxyde de titane	Inhalation	système respiratoire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 0,01 mg/l	2 années
Dioxyde de titane	Inhalation	Fibrose pulmonaire	Tous les données sont négatives.	Humain	NOAEL Non disponible	exposition professionnelle

Danger par aspiration

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Contactez l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans le section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans le section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans le section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	type	Exposition	Test point final	Test résultat
Benzotriazole	96478-09-0	Vairon de Fathead	Estimé	96 heures	Concentration létale 50%	9,1 mg/l
Hexafluorophosphate de diphenyliodonium	58109-40-3	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	9,5 mg/l
4-Diméthylamino benzoate d'éthyle	10287-53-3	Vairon de Fathead	Estimé	96 heures	Concentration létale 50%	8,8 mg/l
Dioxyde de titane	13463-67-7	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	>100 mg/l
Dioxyde de titane	13463-67-7	Sheepshead Minnow	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	>240 mg/l
Dioxyde de titane	13463-67-7	Poisson	expérimental	30 jours	Concentration sans effet observé (NOEL)	>100 mg/l
Dioxyde de titane	13463-67-7	puce d'eau	expérimental	30 jours	Concentration sans effet observé (NOEL)	3 mg/l
Silice traité au silane	248596-91-0		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Bisphénol A diglycidyl éther diméthacrylate	1565-94-2		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Matériaux céramiques traité au silane	444758-98-9		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Polymère polycaprolactone réagi	None		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Triéthylène glycol diméthacrylate	109-16-0		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			

12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Matériaux céramiques traité au silane	444758-98-9	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Silice traité au silane	248596-91-0	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Hexafluorophosphate de diphényliodonium	58109-40-3	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Polymère polycaprolactone réagi	None	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
4-Diméthylamino benzoate d'éthyle	10287-53-3	Estimé Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	29 % en poids	OCDE 301C
Bisphénol A diglycidyl éther diméthacrylate	1565-94-2	Estimé Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	33 % en poids	OCDE 301C
Benzotriazole	96478-09-0	Estimé Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	21.4 % en poids	OCDE 301C
Triéthylène glycol diméthacrylate	109-16-0	Estimé Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	60 % en poids	Autres méthodes
Dioxyde de titane	13463-67-7	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Silice traité au silane	248596-91-0	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Bisphénol A diglycidyl éther diméthacrylate	1565-94-2	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A

3M™ Relyx™ Ciment Remplissements

Hexafluorophosphate de diphényliodonium	58109-40-3	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Matériaux céramiques traité au silane	444758-98-9	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
4-Diméthylamino benzoate d'éthyle	10287-53-3	Estimé Bioconcentration		Facteur de bioaccumulation	19	Estimation : Facteur de bioaccumulation
Benzotriazole	96478-09-0	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Dioxyde de titane	13463-67-7	expérimental BCF-Carp	42 jours	Facteur de bioaccumulation	9.6	Autres méthodes
Polymère polycaprolactone réagi	None	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Triéthylène glycol diméthacrylate	109-16-0	expérimental Bioaccumulation		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	1.88	Autres méthodes

12.4. Mobilité dans le sol:

Contactez le fournisseur pour plus d'informations.

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Pas de données de tests disponibles à l'heure actuelle, contactez le fournisseur pour plus d'informations.

12.6. Autres effets néfastes:

Pas d'information disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION**13.1. Méthode de traitement des déchets:**

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

Incinérer dans une installation d'incinération de déchets autorisée.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client. Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attribuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agréé.

Code déchets EU (produit tel que vendu)

18 01 06* Produit chimique contenant des substances dangereux.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR/IMDG/IATA: Non réglementé pour le transport / Not restricted for transport.

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

Cancérogénicité

Ingrédient

Dioxyde de titane

Numéro CAS

13463-67-7

Classification

Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes

Réglementation

Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)

Statut des inventaires

Contactez le fournisseur pour plus d'informations.

Tableau des maladies professionnelles

65 Lésions eczématiformes de mécanisme allergique

15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique

Ne s'applique pas.

16. AUTRES INFORMATIONS

Liste des codes des mentions de dangers H

H300 Mortel en cas d'ingestion.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Raison de la révision:

Aucune information sur la révision n'est disponible

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité.

Les FDS de 3M en France sont disponibles sur le site www.3m.fr



Fiche de données de sécurité

Copyright, 2017, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS:	16-1922-0	Numéro de version:	1.04
Date de révision:	19/04/2017	Annule et remplace la version du :	20/01/2016

Numéro de version Transport:

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:

3M™ Relyx™ Cement Try-In Paste

Numéros d'identification de produit

70-2010-3189-8	70-2010-3190-6	70-2010-3191-4	70-2010-3192-2	70-2010-3193-0
7000003154	7000003155	7000003156	7000003157	7000054258

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:

Produit dentaire.

Utilisations déconseillées

Réservé exclusivement à l'usage des chirurgiens-dentistes.

1.3. Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE:	3M France Marchés de la Santé Boulevard de l'Oise 95006 Cergy Pontoise
Téléphone:	01 30 31 82 82
E-mail:	tfr@mmm.com
Site internet	http://3m.quickfds.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Téléphone ORFILA: 01.45.42.59.59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Ce produit est un dispositif médical selon la Directive 93/42/EEC qui est invasif ou utilisés en contact physique direct avec le corps humain, et donc est exempté des exigences de classification et d'étiquetage conformément au Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP; Article 1, paragraphe 5). Bien que non requises, les informations de classification et d'étiquetage, sont fournies ci-dessous.

CLASSIFICATION:

Ce produit n'est pas classé comme dangereux conformément au règlement (CE) n ° 1272/2008, tel que modifié, relatif à la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges.

2.2. Eléments de l'étiquette**Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE**

Ne s'applique pas.

2.3 .Autres dangers

Pour toute information relative à une bonne utilisation et aux dangers du produit, veuillez vous reporter à la section correspondante de ce document.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ingrédient	Numéro CAS	EC No.	REACH Registration No.	% par poids	Classification
Poly(oxyde d'éthylène)	25322-68-3			80 - 95	Substance non classée comme dangereuse
Céramiques, matériaux et produits, substances chimiques	66402-68-4	266-340-9		5 - 15	Substance non classée comme dangereuse
Dioxyde de titane	13463-67-7	236-675-5		< 2	Substance avec une limite d'exposition

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS**4.1. Description des premiers secours:****Inhalation:**

Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau:

Laver avec du savon et de l'eau. Si des signes / symptômes se développent consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Rincer avec de grandes quantités d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

En cas d'ingestion:

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Non applicable

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction:

En cas d'incendie: Utiliser un agent d'extinction adapté pour le matériel combustible tel que l'eau ou mousse.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Aucun inhérent à ce produit

Décomposition dangereuse ou sous-produits

Substance

Monoxyde de carbone

Dioxyde de carbone

Condition

Pendant la combustion.

Pendant la combustion.

5.3. Conseils aux pompiers:

Aucune action de protection spécifique pour les pompiers n'est anticipée. .

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Ventiler la zone. Consulter les précautions d'autres sections.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Récupérer le matériau répandu. Mettre dans un récipient fermé. Nettoyer les résidus. Eliminer le matériau récupéré le plus rapidement possible.

6.4. Références à d'autres sections:

Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Eviter le contact prolongé ou répété avec la peau. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Pas conditions de stockage particulières

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Valeurs limites d'exposition:

Limites d'exposition professionnelle

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence:	Type de limite	Informations complémentaires:
------------	------------	---------	----------------	-------------------------------

Dioxyde de titane 13463-67-7 VLEPs France VLEP (en Ti, 8 heures): 10 mg/m³

VLEPs France : France. Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle (VLEP) aux agents chimiques en France (INRS, ED 984)

VLEP

Valeurs limites de moyenne d'exposition

/

Valeurs limites biologiques

Il n'existe pas de limites biologiques pour les composants listés à la section 3 de cette fiche de données de sécurité.

8.2. Contrôles de l'exposition:

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Utiliser dans les zones bien ventilées.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage:

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:

Lunettes de sécurité avec protection latérale.

Protection de la peau/la main

Veuillez lire section 7.1 pour plus d'information concernant la protection de la peau.

Protection respiratoire:

Aucun requis.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Etat physique:	Solide
Aspect physique spécifique::	Pâte
Apparence/odeur:	Odeur caractéristique, plusieurs teintes
Valeur de seuil d'odeur	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
pH	<i>Non applicable.</i>
Point/intervalle d'ébullition:	<i>Non applicable.</i>
Point de fusion:	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Inflammabilité (solide, gaz):	Non classifié
Dangers d'explosion:	Non classifié
Propriétés comburantes:	Non classifié
Point d'éclair:	<i>Non applicable.</i>
Température d'inflammation spontanée	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Limites d'inflammabilité (LEL)	<i>Non applicable.</i>
Limites d'inflammabilité (UEL)	<i>Non applicable.</i>
Pression de vapeur	<i>Non applicable.</i>
Densité relative	1,3 [Réf. Standard :Eau = 1]
Hydrosolubilité	appréciable
Solubilité (non-eau)	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Coefficient de partage n-octanol / eau	<i>Non applicable.</i>
Taux d'évaporation:	<i>Non applicable.</i>
Densité de vapeur	<i>Non applicable.</i>
Température de décomposition	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Viscosité	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>

Densité 1,3 g/cm³

9.2. Autres informations:

Masse moléculaire: *Pas de données de tests disponibles.*

Teneur en matières volatiles: *Non applicable.*

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité:

Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique:

Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter:

Non applicable

10.5 Matériaux à éviter:

Non applicable

10.6. Produits de décomposition dangereux:

<u>Substance</u>	<u>Condition</u>
Non applicable	

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans la section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans la section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans la section 11 sont fondées sur les règles de classifications selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

11.1. Informations sur les effets toxicologiques:

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:

Ce produit peut avoir une odeur caractéristique; cependant aucun effet néfaste n'est anticipé .

Contact avec la peau:

Une irritation significative de la peau est peu probable en cas de contact, pendant l'utilisation du produit.

Contact avec les yeux:

Une irritation significative des yeux est peu probable en cas de contact, pendant l'utilisation du produit.

Ingestion:

3M™ Relyx™ Cement Try-In Paste

Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

Autres effets de santé:**Cancérogénicité:**

Les expositions qui peuvent causer des effets sur la santé suivants ne sont pas prévues pendant une utilisation normale et prévue:

Contient une substance chimique / des substances chimiques qui peut/peuvent causer du cancer.

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aiguë

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé. 5 000 mg/kg
Poly(oxyde d'éthylène)	Dermale	Lapin	LD50 > 20 000 mg/kg
Poly(oxyde d'éthylène)	Ingestion	Rat	LD50 32 770 mg/kg
Céramiques, matériaux et produits, substances chimiques	Dermale		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Céramiques, matériaux et produits, substances chimiques	Ingestion		LD50 estimé à 2 000 - 5 000 mg/kg
Dioxyde de titane	Dermale	Lapin	LD50 > 10 000 mg/kg
Dioxyde de titane	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 6,82 mg/l
Dioxyde de titane	Ingestion	Rat	LD50 > 10 000 mg/kg

TAE = Toxicité Aiguë Estimée

Corrosion / irritation cutanée

Nom	Organismes	Valeur
Poly(oxyde d'éthylène)	Lapin	Irritation minimale.
Céramiques, matériaux et produits, substances chimiques	Lapin	Aucune irritation significative
Dioxyde de titane	Lapin	Aucune irritation significative

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organismes	Valeur
Poly(oxyde d'éthylène)	Lapin	Moyennement irritant
Céramiques, matériaux et produits, substances chimiques	Lapin	Moyennement irritant
Dioxyde de titane	Lapin	Aucune irritation significative

Sensibilisation de la peau

Nom	Organismes	Valeur
Poly(oxyde d'éthylène)	Cochon d'Inde	Non sensibilisant
Dioxyde de titane	Homme et animal	Non sensibilisant

Sensibilisation des voies respiratoires

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagenicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur
-----	-------	--------

3M™ Relyx™ Cement Try-In Paste

Poly(oxyde d'éthylène)	In vitro	Non mutagène
Poly(oxyde d'éthylène)	In vivo	Non mutagène
Céramiques, matériaux et produits, substances chimiques	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Dioxyde de titane	In vitro	Non mutagène
Dioxyde de titane	In vivo	Non mutagène

Cancérogénicité

Nom	Route	Organismes	Valeur
Poly(oxyde d'éthylène)	Ingestion	Rat	Non-cancérogène
Céramiques, matériaux et produits, substances chimiques	Inhalation	Multiple espèces animales.	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Dioxyde de titane	Ingestion	Multiple espèces animales.	Non-cancérogène
Dioxyde de titane	Inhalation	Rat	Cancérogène

Toxicité pour la reproduction**Effets sur la reproduction et / ou sur le développement**

Nom	Route	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Poly(oxyde d'éthylène)	Ingestion	Non toxique sur la reproduction femelle	Rat	NOAEL 1 125 mg/kg/day	pendant la grossesse
Poly(oxyde d'éthylène)	Ingestion	Non toxique sur la reproduction mâle	Rat	NOAEL 5699 +/- 1341 mg/kg/day	5 jours
Poly(oxyde d'éthylène)	Non spécifié	Certaines données concernant la reproduction/le développement existent, mais les données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		NOEL N/A	
Poly(oxyde d'éthylène)	Ingestion	Certaines données positives concernant le développement existent, mais elles ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Souris	NOAEL 562 mg/animal/jour	pendant la grossesse

Organe(s) cible(s)**Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique**

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Poly(oxyde d'éthylène)	Inhalation	irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 1,008 mg/l	2 semaines

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Poly(oxyde d'éthylène)	Inhalation	système respiratoire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 1,008 mg/l	2 semaines
Poly(oxyde d'éthylène)	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 5 640 mg/kg/day	13 semaines
Poly(oxyde d'éthylène)	Ingestion	Coeur Système endocriné système hématopoïétique Foie Système	Tous les données sont négatives.	Rat	NOAEL 5 640 mg/kg/day	13 semaines

3M™ Relyx™ Cement Try-In Paste

Céramiques, matériaux et produits, substances chimiques	Inhalation	nerveux Fibrose pulmonaire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Multiple espèces animales.	NOAEL Pas disponible	
Céramiques, matériaux et produits, substances chimiques	Inhalation	système respiratoire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	NOAEL Pas disponible	exposition professionnelle
Dioxyde de titane	Inhalation	système respiratoire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 0,01 mg/l	2 années
Dioxyde de titane	Inhalation	Fibrose pulmonaire	Tous les données sont négatives.	Humain	NOAEL Non disponible	exposition professionnelle

Danger par aspiration

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Contactez l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans le section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans le section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans le section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	type	Exposition	Test point final	Test résultat
Poly(oxyde d'éthylène)	25322-68-3	Saumon de l'Atlantique	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	>1 000 mg/l
Dioxyde de titane	13463-67-7	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	>100 mg/l
Dioxyde de titane	13463-67-7	Sheepshead Minnow	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	>240 mg/l
Dioxyde de titane	13463-67-7	puce d'eau	expérimental	30 jours	Concentration sans effet observé (NOEL)	3 mg/l
Dioxyde de titane	13463-67-7	Poisson	expérimental	30 jours	Concentration sans effet observé (NOEL)	>100 mg/l
Céramiques, matériaux et produits, substances chimiques	66402-68-4		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			

12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Céramiques, matériaux et produits, substances chimiques	66402-68-4	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Dioxyde de titane	13463-67-7	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Poly(oxyde d'éthylène)	25322-68-3	expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	56.2 % en poids	OCDE 301C

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Céramiques, matériaux et produits, substances chimiques	66402-68-4	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Dioxyde de titane	13463-67-7	expérimental BCF-Carp	42 jours	Facteur de bioaccumulation	9.6	Autres méthodes
Poly(oxyde d'éthylène)	25322-68-3	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A

12.4. Mobilité dans le sol:

Contactez le fournisseur pour plus d'informations.

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Pas de données de tests disponibles à l'heure actuelle, contactez le fournisseur pour plus d'informations.

12.6. Autres effets néfastes:

Pas d'information disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthode de traitement des déchets:

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

Incinérer dans une installation d'incinération de déchets autorisée. Comme une alternative de disposition, utiliser une installation autorisée acceptable à éliminer les déchets. Si aucune des options d'élimination est disponible, les déchets des produits peuvent être placés dans un site d'enfouissement bien conçu pour les déchets industriels.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client. Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code

déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attribuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agréé.

Code déchets EU (produit tel que vendu)

18 01 07 Produits chimiques autres que ceux visés à la rubrique 18 01 06.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

70-2010-3189-8, 70-2010-3190-6, 70-2010-3191-4, 70-2010-3192-2,
70-2010-3193-0

Non réglementé pour le transport

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

Cancérogénicité

Ingrédient

Dioxyde de titane

Numéro CAS

13463-67-7

Classification

Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes

Réglementation

Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)

Statut des inventaires

Contactez le fournisseur pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes avec les exigences de notifications relatives aux nouvelles substances du CEPA. Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques. Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC.

15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique

Ne s'applique pas.

16. AUTRES INFORMATIONS

Raison de la révision:

Section 1: désignation commerciale du produit. - L'information a été modifiée.

Section 01: N° d'identification SAP - L'information a été ajoutée.

Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été ajoutée.

Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été supprimée.

Valeurs limites de moyenne d'exposition : Valeurs limites de moyenne d'exposition : Valeurs limites de moyenne d'exposition :
- L'information a été modifiée.

12.4 Potentiel de bioaccumulation - L'information a été modifiée.

Section 15: Régulations - Inventaires - L'information a été modifiée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la

fiche de données de sécurité.

Les FDS de 3M en France sont disponibles sur le site www.3m.fr



Fiche de données de sécurité

Copyright, 2017, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS:	29-8286-6	Numéro de version:	1.13
Date de révision:	13/02/2017	Annule et remplace la version du :	04/10/2016

Numéro de version Transport:

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:

3M™ SCOTCHBOND(tm) Etchant

Numéros d'identification de produit

70-2011-3906-3

7000055181

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:

Produit dentaire.

Utilisations déconseillées

Réservé exclusivement à l'usage des chirurgiens-dentistes.

1.3. Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE: 3M France Marchés de la Santé Boulevard de l'Oise 95006 Cergy Pontoise

Téléphone: 01 30 31 82 82

E-mail: tfr@mmm.com

Site internet <http://3m.quickfds.com>

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Téléphone ORFILA: 01.45.42.59.59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Ce produit est un dispositif médical selon la Directive 93/42/EEC qui est invasif ou utilisés en contact physique direct avec le corps humain, et donc est exempté des exigences de classification et d'étiquetage conformément au Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP; Article 1, paragraphe 5). Bien que non requises, les informations de classification et d'étiquetage, sont fournies ci-dessous.

CLASSIFICATION:

Substance ou mélange corrosif aux métaux, catégorie 1 Met. Corr. 1; H290

Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 1 - Eye Dam. 1; H318

Corrosion / irritation cutanée, Catégorie 1B - H314

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

2.2. Eléments de l'étiquette

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

MENTION D'AVERTISSEMENT:

DANGER.

Symboles::

SGH05 (Corrosion)

Pictogrammes



Ingrédients :

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids
Acide orthophosphorique	7664-38-2	30 - 40

MENTIONS DE DANGER:

H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

MENTIONS DE MISE EN GARDE

Prévention:

P260A	Ne pas respirer les vapeurs.
P280D	Porter des gants de protection, un vêtement de protection et un appareil de protection des yeux et du visage.

Intervention::

P303 + P361 + P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.
P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

2.3 .Autres dangers

Peut causer des brûlures chimiques gastrointestinales. Pour toute information relative à une bonne utilisation et aux dangers du produit, veuillez vous reporter à la section correspondante de ce document.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3M™ SCOTCHBOND(tm) Etchant

Ingrédient	Numéro CAS	Inventaire EU	% par poids	Classification
Ingrédients non dangereux	Mélange		50 - 65	Substance non classée comme dangereuse
Acide orthophosphorique (N° d'enregistrement REACH:01-2119485924-24)	7664-38-2	231-633-2	30 - 40	Corr. cutanée 1B, H314 - Le Nota B (CLP)
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	112945-52-5		5 - 10	Substance non classée comme dangereuse
Poly(oxyde d'éthylène)	25322-68-3		1 - 5	Substance non classée comme dangereuse
Oxyde d'aluminium (N° d'enregistrement REACH:01-2119529248-35)	1344-28-1	215-691-6	< 2	Substance avec une limite d'exposition

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers secours:

Inhalation:

Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau:

Laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Retirer les vêtements souillés. Consulter immédiatement un médecin. Laver les vêtements avant utilisation.

Contact avec les yeux:

Laver les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si cela est facile à faire. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion:

Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Non applicable

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction:

En cas d'incendie: Utiliser un agent d'extinction adapté pour le matériel combustible tel que l'eau ou mousse.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Aucun inhérent à ce produit

Décomposition dangereuse ou sous-produits

Substance

Condition

3M™ SCOTCHBOND(tm) Etchant

Monoxyde de carbone
Dioxyde de carbone

Pendant la combustion.
Pendant la combustion.

5.3. Conseils aux pompiers:

Aucune action de protection spécifique pour les pompiers n'est anticipée. .

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Ventiler la zone. Reportez-vous aux autres sections de cette FDS pour l'information concernant les risques physiques et de la santé, de protection respiratoire, ventilation et équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Contenir le renversement. Récupérer le matériau répandu. Mettre dans un récipient métallique, revêtu intérieurement de polyéthylène. Nettoyer les résidus avec de l'eau. Ne pas fermer pendant 48 heures. Eliminer le matériau récupéré le plus rapidement possible.

6.4. Références à d'autres sections:

Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Eviter le contact prolongé ou répété avec la peau. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosol
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Nettoyer les vêtements souillés avant réemploi. Ne pas mettre dans les yeux.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Stocker à l'écart de la chaleur. A conserver dans le flacon d'origine. Stocker dans un récipient résistant à la corrosion/récipient en... avec doublure intérieure résistant à la corrosion. Stocker à l'écart des bases fortes.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Valeurs limites d'exposition:

Limites d'exposition professionnelle

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence:	Type de limite	Informations complémentaires:
Oxyde d'aluminium	1344-28-1	VLEPs France	VLEP (8 heures): 10 mg/m3	
Acide orthophosphorique	7664-38-2	VLEPs France	VLEP (8 heures) : 1 mg/m3 (0.2 ppm); VLCT (15 minutes) : 2 mg/m3 (0.5 ppm)	

VLEPs France : France. Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle (VLEP) aux agents chimiques en France (INRS, ED 984)
VLEP

Valeurs limites de moyenne d'exposition
/

Valeurs limites biologiques

Il n'existe pas de limites biologiques pour les composants listés à la section 3 de cette fiche de données de sécurité.

8.2. Contrôles de l'exposition:**8.2.1. Contrôles techniques appropriés**

Utiliser dans les zones bien ventilées.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)**Protection des yeux/du visage:**

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:

Lunettes de sécurité avec protection latérale.

Protection de la peau/la main

Veillez lire section 7.1 pour plus d'information concernant la protection de la peau.

Protection respiratoire:

Aucun requis.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:**

Etat physique:	Liquide
Aspect physique spécifique:	Gel
Apparence/odeur:	Bleu
Valeur de seuil d'odeur	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
pH	< 1
Point/intervalle d'ébullition:	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Point de fusion:	<i>Non applicable.</i>
Inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable.
Dangers d'explosion:	Non classifié
Propriétés comburantes:	Non classifié
Point d'éclair:	> 100 °C [Méthode de test: Coupe fermée]
Température d'inflammation spontanée	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Limites d'inflammabilité (LEL)	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Limites d'inflammabilité (UEL)	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Pression de vapeur	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Densité relative	1,1 - 1,2 [Réf. Standard :Eau = 1]
Hydrosolubilité	Totale
Solubilité (non-eau)	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Coefficient de partage n-octanol / eau	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Taux d'évaporation:	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Densité de vapeur	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Température de décomposition	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Viscosité	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Densité	1,1 g/ml - 1,2 g/ml

9.2. Autres informations:

Masse moléculaire: *Pas de données de tests disponibles.*

Teneur en matières volatiles:

Pas de données de tests disponibles.

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité:

Ce produit peut être réactif avec certains agents sous certaines conditions - voir les autres rubriques de cette section.

10.2 Stabilité chimique:

Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter:

Chaleur.

10.5 Matériaux à éviter:

Bases fortes

10.6. Produits de décomposition dangereux:

<u>Substance</u>	<u>Condition</u>
Non applicable	

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans la section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans la section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans le section 11 sont fondées sur les règles de classifications selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

11.1. Informations sur les effets toxicologiques:

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d' informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:

Ce produit peut avoir une odeur caractéristique; cependant aucun effet néfaste n'est anticipé .

Contact avec la peau:

Brûlures cutanées (corrosion chimique): les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, démangeaisons, douleurs, cloques, ulcération et formation de plaies et escarres.

Contact avec les yeux:

Brûlure oculaire d'origine chimique (corrosion chimique): les symptômes peuvent inclure opacité de la cornée, brûlures chimiques, douleurs, larmoiements, ulcérations, diminution ou perte de la vision.

Ingestion:

Peut être nocif en cas d'ingestion Effets gastrointestinaux : les symptômes peuvent inclure une douleur vive à la bouche, à la

3M™ SCOTCHBOND(tm) Etchant

gorge et à l'abdomen, des nausées, des vomissements, de la diarrhée.

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aiguë

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	Dermale		Pas de données disponibles. Calculé. 5 000 mg/kg
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé. 2 000 - 5 000 mg/kg
Acide orthophosphorique	Dermale	Lapin	LD50 2 740 mg/kg
Acide orthophosphorique	Ingestion	Rat	LD50 1 530 mg/kg
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 0,691 mg/l
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	Ingestion	Rat	LD50 > 5 110 mg/kg
Poly(oxyde d'éthylène)	Dermale	Lapin	LD50 > 20 000 mg/kg
Poly(oxyde d'éthylène)	Ingestion	Rat	LD50 32 770 mg/kg
Oxyde d'aluminium	Dermale		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Oxyde d'aluminium	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 2,3 mg/l
Oxyde d'aluminium	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg

TAE = Toxicité Aiguë Estimée

Corrosion / irritation cutanée

Nom	Organismes	Valeur
Acide orthophosphorique	Lapin	Corrosif
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	Lapin	Aucune irritation significative
Poly(oxyde d'éthylène)	Lapin	Irritation minimale.
Oxyde d'aluminium	Lapin	Aucune irritation significative

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organismes	Valeur
Acide orthophosphorique	classification officielle	Corrosif
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	Lapin	Aucune irritation significative
Poly(oxyde d'éthylène)	Lapin	Moyennement irritant
Oxyde d'aluminium	Lapin	Aucune irritation significative

Sensibilisation de la peau

Nom	Organismes	Valeur
Acide orthophosphorique	Humain	Non sensibilisant
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	Humain et animal	Non sensibilisant
Poly(oxyde d'éthylène)	Cochon d'Inde	Non sensibilisant

Sensibilisation des voies respiratoires

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

3M™ SCOTCHBOND(tm) Etchant**Mutagenicité cellules germinales**

Nom	Route	Valeur
Acide orthophosphorique	In vitro	Non mutagène
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	In vitro	Non mutagène
Poly(oxyde d'éthylène)	In vitro	Non mutagène
Poly(oxyde d'éthylène)	In vivo	Non mutagène
Oxyde d'aluminium	In vitro	Non mutagène

Cancérogénicité

Nom	Route	Organismes	Valeur
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	Non spécifié	Souris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Poly(oxyde d'éthylène)	Ingestion	Rat	Non-cancérogène
Oxyde d'aluminium	Inhalation	Rat	Non-cancérogène

Toxicité pour la reproduction**Effets sur la reproduction et / ou sur le développement**

Nom	Route	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Acide orthophosphorique	Ingestion	Non toxique sur la reproduction femelle	Rat	NOAEL 750 mg/kg/day	2 génération
Acide orthophosphorique	Ingestion	Non toxique sur la reproduction mâle	Rat	NOAEL 750 mg/kg/day	2 génération
Acide orthophosphorique	Ingestion	Non toxique sur le développement	Rat	NOAEL 750 mg/kg/day	2 génération
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	Ingestion	Non toxique sur la reproduction femelle	Rat	NOAEL 509 mg/kg/day	1 génération
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	Ingestion	Non toxique sur la reproduction mâle	Rat	NOAEL 497 mg/kg/day	1 génération
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	Ingestion	Non toxique sur le développement	Rat	NOAEL 1 350 mg/kg/day	pendant l'organogénèse
Poly(oxyde d'éthylène)	Ingestion	Non toxique sur la reproduction femelle	Rat	NOAEL 1 125 mg/kg/day	pendant la grossesse
Poly(oxyde d'éthylène)	Ingestion	Non toxique sur la reproduction mâle	Rat	NOAEL 5699 +/- 1341 mg/kg/day	5 jours
Poly(oxyde d'éthylène)	Non spécifié	Certaines données concernant la reproduction/le développement existent, mais les données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		NOEL N/A	
Poly(oxyde d'éthylène)	Ingestion	Certaines données positives concernant le développement existent, mais elles ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Souris	NOAEL 562 mg/animal/jour	pendant la grossesse

Organe(s) cible(s)**Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique**

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Acide orthophosphorique	Inhalation	irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	NOAEL Non disponible	exposition professionnelle
Poly(oxyde d'éthylène)	Inhalation	irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 1,008 mg/l	2 semaines

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	Inhalation	système respiratoire silicose	Tous les données sont négatives.	Humain	NOAEL Non disponible	exposition professionnelle
Poly(oxyde d'éthylène)	Inhalation	système respiratoire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 1,008 mg/l	2 semaines
Poly(oxyde d'éthylène)	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 5 640 mg/kg/day	13 semaines
Poly(oxyde d'éthylène)	Ingestion	Coeur Système endocrine système hématopoïétique Foie Système nerveux	Tous les données sont négatives.	Rat	NOAEL 5 640 mg/kg/day	13 semaines
Oxyde d'aluminium	Inhalation	pneumoconiosis Fibrose pulmonaire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	NOAEL Non disponible	exposition professionnelle

Danger par aspiration

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Contactez l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans le section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans le section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans le section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	type	Exposition	Test point final	Test résultat
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	112945-52-5	poisson zèbre	Composant analogue	96 heures	Concentration létale 50%	5 000 mg/l
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	112945-52-5	Algues vertes	Composant analogue	72 heures	Effet concentration 50%	440 mg/l
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	112945-52-5	puce d'eau	Composant analogue	48 heures	Effet concentration 50%	7 600 mg/l
Acide orthophosphorique	7664-38-2	Ide mélanote	expérimental	48 heures	Concentration sans effet	2 400 mg/l

3M™ SCOTCHBOND(tm) Etchant

que					observé (NOEL)	
Acide orthophosphorique	7664-38-2	puce d'eau	expérimental	50 heures	Effet concentration 50%	1 089 mg/l
Poly(oxyde d'éthylène)	25322-68-3	Saumon de l'Atlantique	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	>1 000 mg/l
Oxyde d'aluminium	1344-28-1	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	>100 mg/l
Oxyde d'aluminium	1344-28-1	Poisson	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	>100 mg/l
Oxyde d'aluminium	1344-28-1	Algues vertes	expérimental	72 heures	Effet concentration 50%	>100 mg/l
Oxyde d'aluminium	1344-28-1	Algues vertes	expérimental	72 heures	Concentration sans effet observé (NOEL)	>100 mg/l

12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	112945-52-5	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Oxyde d'aluminium	1344-28-1	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Poly(oxyde d'éthylène)	25322-68-3	expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	56.2 % en poids	OCDE 301C
Acide orthophosphorique	7664-38-2	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Silice synthétique amorphe, sans silice cristalline	112945-52-5	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Oxyde d'aluminium	1344-28-1	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A

3M™ SCOTCHBOND(tm) Etchant

Poly(oxyde d'éthylène)	25322-68-3	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Acide orthophosphorique	7664-38-2	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A

12.4. Mobilité dans le sol:

Contacter le fournisseur pour plus d'informations.

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Pas de données de tests disponibles à l'heure actuelle, contacter le fournisseur pour plus d'informations.

12.6. Autres effets néfastes:

Pas d'information disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthode de traitement des déchets:

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

Eliminer les déchets dans une installation de déchets industriels autorisés.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client. Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attribuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agréé.

Code déchets EU (produit tel que vendu)

18 01 06* Produit chimique contenant des substances dangereux.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

70-2011-3906-3

ADR/RID: MARCHANDISES DANGEREUSES EN QUANTITES EXCEPTEES, classe 8, III, (--).

CODE IMDG: UN1805, PHOSPHORIC ACID SOLUTION, 8., III, IMDG-Code segregation code: 1 - ACIDS, Dangerous Goods in excepted quantity, EMS: FA,SB.

ICAO/IATA: DANGEROUS GOODS IN EXCEPTED QUANTITIES OF CLASS 8, UN1805, III.

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

Statut des inventaires

Contacter le fournisseur pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes avec les exigences de notifications relatives aux nouvelles substances du CEPA.

15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique

Ne s'applique pas.

16. AUTRES INFORMATIONS

Liste des codes des mentions de dangers H

H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Raison de la révision:

Section 01: N° d'identification SAP - L'information a été ajoutée.

12.3 Persistance et dégradation - L'information a été modifiée.

12.4 Potentiel de bioaccumulation - L'information a été modifiée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité.

Les FDS de 3M en France sont disponibles sur le site www.3m.fr



Fiche de données de sécurité

Copyright, 2017, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS:	29-8287-4	Numéro de version:	1.18
Date de révision:	13/02/2017	Annule et remplace la version du :	21/11/2016

Numéro de version Transport:

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:

3M™ Scotchbond™ Universal

Numéros d'identification de produit

70-2011-3903-0

7000055178

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:

Produit dentaire.

Utilisations déconseillées

Réservé exclusivement à l'usage des chirurgiens-dentistes.

1.3. Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE:	3M France Marchés de la Santé Boulevard de l'Oise 95006 Cergy Pontoise
Téléphone:	01 30 31 82 82
E-mail:	tfr@mmm.com
Site internet	http://3m.quickfds.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Téléphone ORFILA: 01.45.42.59.59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Ce produit est un dispositif médical selon la Directive 93/42/EEC qui est invasif ou utilisés en contact physique direct avec le corps humain, et donc est exempté des exigences de classification et d'étiquetage conformément au Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP; Article 1, paragraphe 5). Bien que non requises, les informations de classification et d'étiquetage, sont fournies ci-dessous.

CLASSIFICATION:

Liquide inflammable, catégorie 3 - Liq. inflam. 3; H226

Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 1 - Eye Dam. 1; H318

Sensibilisation de la peau, Catégorie 1B - Sens. pour la peau 1B; H317

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

2.2. Eléments de l'étiquette

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

MENTION D'AVERTISSEMENT:

DANGER.

Symboles::

SGH02 (Flamme) | SGH05 (Corrosion) SGH07 (Point d'exclamation)

Pictogrammes



Ingrédients :

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis[4,1-phénylèneoxy(2-hydroxy-3,1-propanediyle)]	1565-94-2	15 - 25
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	15 - 25
Bisméthacrylate de 1,10-décanediyle	6701-13-9	5 - 15
Acide de 2-propénoïque, 2-méthyle, produits de réaction avec 1, 10-décanediol et oxide phosphorique (P2O5)	1207736-18-2	1 - 10

MENTIONS DE DANGER:

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.

MENTIONS DE MISE EN GARDE

Prévention:

P210A	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P280B	Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention::

P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P333 + P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P370 + P378G	En cas d'incendie: Utiliser un agent de lutte adapté pour les liquides et les matières inflammables tel qu'un agent chimique sec ou du dioxyde de carbone pour l'extinction.

Contient 43% de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue.

Note sur l'étiquetage

H315 n'est pas applicable sur la base de résultats de test

2.3 .Autres dangers

Pour toute information relative à une bonne utilisation et aux dangers du produit, veuillez vous reporter à la section correspondante de ce document.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ingrédient	Numéro CAS	Inventaire EU	% par poids	Classification
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis[4,1-phénylèneoxy(2-hydroxy-3,1-propanediyle)]	1565-94-2	216-367-7	15 - 25	Skin Sens. 1B, H317 (Auto classées)
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle (N° d'enregistrement REACH:01-2119490169-29)	868-77-9	212-782-2	15 - 25	Irr. de la peau 2, H315; Irr. des yeux 2, H319; Sens. cutanée 1, H317 - Le Nota D (CLP)
Bisméthacrylate de 1,10-décane-diyle	6701-13-9	229-745-1	5 - 15	Irr. de la peau 2, H315; Irr. des yeux 2, H319; Sens. cutanée 1, H317; STOT SE 3, H335 (Auto classées)
Ingrédients non dangereux	Mélange		10 - 15	Substance non classée comme dangereuse
Acide propène-2-oïque, méthyl-2, ester de (triméthoxysilyl)-3-propyle, produits de réaction avec la silice vitreuse	122334-95-6	310-178-4	5 - 15	Substance non classée comme dangereuse
Ethanol (N° d'enregistrement REACH:01-2119457610-43)	64-17-5	200-578-6	10 - 15	Liq. inflam. 2, H225 (CLP) Irr. des yeux 2, H319 (Auto classées)
Acide de 2-propénoïque, 2-méthyle, produits de réaction avec 1, 10-décane-diol et oxide phosphorique (P2O5)	1207736-18-2		1 - 10	Lésions oculaires 1, H318; Sens. cutanée 1, H317; STOT SE 3, H335 (Auto classées)
Polymère d'acide acrylique et d'acide méthylènebutanedioïque	25948-33-8		1 - 5	Substance non classée comme dangereuse
Bornane-2, 3-dione	10373-78-1	233-814-1	< 2	Substance non classée comme dangereuse
4-Diméthylaminobenzoate d'éthyle	10287-53-3	233-634-3	< 2	Substance non classée comme dangereuse
2-Diméthylaminéthylmethacrylate	2867-47-2	220-688-8	< 2	Tox. aigüe 4, H312; Tox. aigüe 4, H302; Irr. de la peau 2, H315; Irr. des yeux 2, H319; Sens. cutanée 1, H317 - Le Nota D (CLP) Tox. aquatique chronique 3, H412 (Auto classées)
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol (N° d'enregistrement REACH:01-2119565113-46)	128-37-0	204-881-4	< 0,5	Aquatique aiguë 1, H400,M=1; Tox. aquatique chronique 1, H410,M=1 (Fournisseur)

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers secours:

Inhalation:

Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau:

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si les signes et les symptômes se développent, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Laver les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si cela est facile à faire. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion:

Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Non applicable

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction:

En cas d'incendie: utiliser un agent d'extinction approprié pour les liquides inflammables tels que le dioxyde de carbone ou un produit chimique sec pour l'extinction

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Les conteneurs exposés au feu peuvent accumuler une pression et exploser.

Décomposition dangereuse ou sous-produits

<u>Substance</u>	<u>Condition</u>
Formaldéhyde	Pendant la combustion.
Monoxyde de carbone	Pendant la combustion.
Dioxyde de carbone	Pendant la combustion.
Vapeurs ou gaz irritants	Pendant la combustion.
Oxydes d'azote.	Pendant la combustion.

5.3. Conseils aux pompiers:

L'eau n'est pas un moyen d'extinction efficace. Cependant, on peut l'utiliser pour éviter l'échauffement des récipients et surfaces exposés au feu et éviter les ruptures par explosion.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Évacuer la zone. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer. Ne

pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Ventiler la zone. En cas déversement important dans des zones confinées, apporter une ventilation mécanique pour disperser ou extraire les vapeurs selon les bonnes pratiques HSE. Attention! Un moteur peut être une source d'ignition et pourrait provoquer des gaz ou vapeurs inflammables, dans la zone de déversement, et brûler ou exploser. Reportez-vous aux autres sections de cette FDS pour l'information concernant les risques physiques et de la santé, de protection respiratoire, ventilation et équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Contenir le renversement. Couvrir la zone souillée avec une mousse adaptée aux solvants solubles dans l'eau tels que les alcools et les cétones. Ramasser en utilisant des outils anti-déflagrants. Mettre dans un récipient métallique. Nettoyer les résidus avec de l'eau et du détergent. Fermer le récipient. Eliminer le matériau récupéré le plus rapidement possible.

6.4. Références à d'autres sections:

Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

7. Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:**

Il est recommandé d'utiliser une technique où aucun contact avec la peau n'intervient. S'il y a contact avec la peau, laver avec de l'eau et du savon. Les acrylates peuvent pénétrer les gants habituellement utilisés. S'il y a contact du produit avec les gants, les enlever et les détruire, se laver les mains immédiatement avec du savon et de l'eau et utiliser une nouvelle paire. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer. Eviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation Se laver soigneusement après manipulation Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions Nettoyer les vêtements souillés avant réemploi Éviter tout contact avec des agents oxydants (par exemple: Chlore, l'acide chromique, etc) Ne pas mettre dans les yeux.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Stocker à l'écart de la chaleur. Stocker à l'écart des acides. Stocker à l'écart des agents oxydants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Valeurs limites d'exposition:****Limites d'exposition professionnelle**

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence:	Type de limite	Informations complémentaires:
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	128-37-0	VLEPs France	VLEP (8 heures): 10 mg/m ³	
Ethanol	64-17-5	VLEPs France	VLEP (8 heures) = 19000 mg/m ³ (1000 ppm) VLCT (15 minutes) = 9500 mg/m ³ (5000 ppm)	

VLEPs France : France. Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle (VLEP) aux agents chimiques en France (INRS, ED 984)

VLEP

Valeurs limites de moyenne d'exposition

/

Valeurs limites biologiques

Il n'existe pas de limites biologiques pour les composants listés à la section 3 de cette fiche de données de sécurité.

Niveaux dérivés sans effet (DNEL)

Ingrédient	Produit de dégradation	Population	Type d'exposition humaine	DNEL
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle		Employé	Cutanée, exposition à long terme (8 heures), effets systémiques	1,3 mg/kg bw/d
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle		Employé	Inhalation, exposition à long terme (8 heures), effets systémiques	4,9 mg/m ³

Concentrations prévisibles sans effet (PNEC)

Ingrédient	Produit de dégradation	Compartiment	PNEC
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle		Sol agricole	0,476 mg/kg d.w.
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle		Eau	0,482 mg/l
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle		Sédiments de l'eau	3,79 mg/kg d.w.
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle		Rejets intermittants dans l'eau	1 mg/l
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle		Eau de mer	0,482 mg/l
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle		Sédiments de l'eau de mer	3,79 mg/kg d.w.
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle		Usine de traitement des eaux d'égout	10 mg/l

8.2. Contrôles de l'exposition:

De plus, se référer à l'annexe pour plus d'information.

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Utiliser dans les zones bien ventilées.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)**Protection des yeux/du visage:**

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:

Lunettes de sécurité avec protection latérale.

Protection de la peau/la main

Veillez lire section 7.1 pour plus d'information concernant la protection de la peau.

Protection respiratoire:

Aucun requis.

8.2.3 Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Se référer à l'annexe

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Etat physique:	Liquide
Aspect physique spécifique:	Liquide visqueux
Apparence/odeur:	Liquide jaune. Odeur caractéristique.
Valeur de seuil d'odeur	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
pH	<i>Non applicable.</i>
Point/intervalle d'ébullition:	>= 78 °C
Point de fusion:	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable.
Dangers d'explosion:	Non classifié
Propriétés comburantes:	Non classifié
Point d'éclair:	30,5 °C [<i>Méthode de test: Coupe fermée</i>]
Température d'inflammation spontanée	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Limites d'inflammabilité (LEL)	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Limites d'inflammabilité (UEL)	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Pression de vapeur	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Densité relative	1 - 1,2 [<i>Réf. Standard :Eau = 1</i>]
Hydrosolubilité	appréciable
Solubilité (non-eau)	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Coefficient de partage n-octanol / eau	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Taux d'évaporation:	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Densité de vapeur	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Température de décomposition	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Viscosité	<i>Non applicable.</i>
Densité	1 - 1,2 g/cm ³

9.2. Autres informations:

Masse moléculaire: *Pas de données de tests disponibles.*

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité:

Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique:

Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter:

Chaleur.

10.5 Matériaux à éviter:

Non applicable

10.6. Produits de décomposition dangereux:

<u>Substance</u>	<u>Condition</u>
Non applicable	

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans la section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans la section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans la section 11 sont fondées sur les règles de classifications selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

11.1. Informations sur les effets toxicologiques:

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:

Irritation de l'appareil respiratoire : les signes et symptômes peuvent inclure toux, écoulement nasal, maux de tête, éternuements, douleur nasale et maux de gorge.

Contact avec la peau:

Une irritation significative de la peau est peu probable en cas de contact, pendant l'utilisation du produit. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

Contact avec les yeux:

Brûlure oculaire d'origine chimique (corrosion chimique): les symptômes peuvent inclure opacité de la cornée, brûlures chimiques, douleurs, larmoiements, ulcérations, diminution ou perte de la vision.

Ingestion:

Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

Information complémentaire:

Ce produit contient de l'éthanol. Les boissons alcoolisées et de l'éthanol dans les boissons alcoolisées ont été classées par le Centre International de Recherche sur le Cancer comme cancérogène pour l'homme. Il ya aussi des données associant la consommation humaine de boissons alcoolisées avec la toxicité pour le développement et la toxicité du foie. On ne s'attend pas l'exposition à l'éthanol lors de l'utilisation prévisible de ce produit pour causer le cancer, toxicité pour le développement ou la toxicité hépatique.

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aiguë

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	Dermale		Pas de données disponibles. Calculé. 5 000 mg/kg
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé. 5 000 mg/kg
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Ingestion	Rat	LD50 5 564 mg/kg
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis[4,1-phénylèneoxy(2-hydroxy-3,1-propanediyle)]	Ingestion		LD50 estimé à 2 000 - 5 000 mg/kg
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis[4,1-phénylèneoxy(2-hydroxy-3,1-propanediyle)]	Dermale	Jugement professionnel	LD50 estimé à 2 000 - 5 000 mg/kg
Ethanol	Dermale	Lapin	LD50 > 15 800 mg/kg

3M™ Scotchbond™ Universal

Ethanol	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 124,7 mg/l
Ethanol	Ingestion	Rat	LD50 17 800 mg/kg
Bisméthacrylate de 1,10-décane-diyle	Ingestion		LD50 estimé à 2 000 - 5 000 mg/kg
Bisméthacrylate de 1,10-décane-diyle	Dermale	Jugement professionnel	LD50 estimé à 2 000 - 5 000 mg/kg
Acide propène-2-oïque, méthyl-2, ester de (triméthoxysilyl)-3-propyle, produits de réaction avec la silice vitreuse	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Acide propène-2-oïque, méthyl-2, ester de (triméthoxysilyl)-3-propyle, produits de réaction avec la silice vitreuse	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 0,691 mg/l
Acide propène-2-oïque, méthyl-2, ester de (triméthoxysilyl)-3-propyle, produits de réaction avec la silice vitreuse	Ingestion	Rat	LD50 > 5 110 mg/kg
Acide de 2-propénoïque, 2-méthyle, produits de réaction avec 1, 10-décane-diol et oxide phosphorique (P2O5)	Dermale	Jugement professionnel	LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Acide de 2-propénoïque, 2-méthyle, produits de réaction avec 1, 10-décane-diol et oxide phosphorique (P2O5)	Ingestion	Rat	LD50 > 1 380 mg/kg
Polymère d'acide acrylique et d'acide méthylènebutanedioïque	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Polymère d'acide acrylique et d'acide méthylènebutanedioïque	Dermale	Risques pour la santé similaires	LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Bornane-2, 3-dione	Dermale	Jugement professionnel	LD50 estimé à 2 000 - 5 000 mg/kg
Bornane-2, 3-dione	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
4-Diméthylaminobenzoate d'éthyle	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
4-Diméthylaminobenzoate d'éthyle	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
2-Diméthylaminéthylmethacrylate	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
2-Diméthylaminéthylmethacrylate	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 0,436 mg/l
2-Diméthylaminéthylmethacrylate	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	Ingestion	Rat	LD50 > 2 930 mg/kg

TAE = Toxicité Aigue Estimée

Corrosion / irritation cutanée

Nom	Organismes	Valeur
Produit	Lapin	Aucune irritation significative
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Lapin	Irritation minimale.
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis[4,1-phénylèneoxy(2-hydroxy-3,1-propanediyle)]	Non disponible	Irritation minimale.
Ethanol	Lapin	Aucune irritation significative
Bisméthacrylate de 1,10-décane-diyle	Jugement professionnel	Irritant
Acide propène-2-oïque, méthyl-2, ester de (triméthoxysilyl)-3-propyle, produits de réaction avec la silice vitreuse	Lapin	Aucune irritation significative
4-Diméthylaminobenzoate d'éthyle	Lapin	Aucune irritation significative
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	Homme et animal	Irritation minimale.

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organismes	Valeur
Produit	Données	Corrosif

3M™ Scotchbond™ Universal

	in Vitro	
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Lapin	Irritant modéré
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis[4,1-phénylèneoxy(2-hydroxy-3,1-propanediyle)]	Non disponible	Irritant modéré
Ethanol	Lapin	Irritant sévère
Bisméthacrylate de 1,10-décane-diyle	Jugement professionnel	Irritant sévère
Acide propène-2-oïque, méthyl-2, ester de (triméthoxysilyl)-3-propyle, produits de réaction avec la silice vitreuse	Lapin	Aucune irritation significative
4-Diméthylaminobenzoate d'éthyle	Lapin	Moyennement irritant
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	Lapin	Moyennement irritant

Sensibilisation de la peau

Nom	Organismes	Valeur
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Homme et animal	Sensibilisant
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis[4,1-phénylèneoxy(2-hydroxy-3,1-propanediyle)]	Cochon d'Inde	Sensibilisant
Ethanol	Humain	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Bisméthacrylate de 1,10-décane-diyle		Sensibilisant
Acide propène-2-oïque, méthyl-2, ester de (triméthoxysilyl)-3-propyle, produits de réaction avec la silice vitreuse	Homme et animal	Non sensibilisant
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	Humain	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Sensibilisation des voies respiratoires

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagenicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	In vivo	Non mutagène
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis[4,1-phénylèneoxy(2-hydroxy-3,1-propanediyle)]	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Ethanol	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Ethanol	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Acide propène-2-oïque, méthyl-2, ester de (triméthoxysilyl)-3-propyle, produits de réaction avec la silice vitreuse	In vitro	Non mutagène
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	In vitro	Non mutagène
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	In vivo	Non mutagène

Cancérogénicité

Nom	Route	Organismes	Valeur
Ethanol	Ingestion	Multiple espèces animales.	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Acide propène-2-oïque, méthyl-2, ester de (triméthoxysilyl)-3-propyle, produits de réaction avec la silice vitreuse	Non spécifié	Souris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une

3M™ Scotchbond™ Universal

2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	Ingestion	Multiple espèces animales.	classification. Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
----------------------------	-----------	----------------------------	--

Toxicité pour la reproduction**Effets sur la reproduction et / ou sur le développement**

Nom	Route	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Ingestion	Non toxique sur la reproduction femelle	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/day	avant l'accouplement et pendant la gestation
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Ingestion	Non toxique sur la reproduction mâle	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/day	49 jours
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	Ingestion	Non toxique sur le développement	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/day	avant l'accouplement et pendant la gestation
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis[4,1-phénylèneoxy(2-hydroxy-3,1-propanediyle)]	Ingestion	Non toxique sur la reproduction femelle	Souris	NOAEL 0,8 mg/kg/day	avant l'accouplement et pendant la gestation
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis[4,1-phénylèneoxy(2-hydroxy-3,1-propanediyle)]	Ingestion	Non toxique sur la reproduction mâle	Souris	NOAEL 0,8 mg/kg/day	avant l'accouplement et pendant la gestation
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis[4,1-phénylèneoxy(2-hydroxy-3,1-propanediyle)]	Ingestion	Non toxique sur le développement	Souris	NOAEL 0,8 mg/kg/day	avant l'accouplement et pendant la gestation
Ethanol	Inhalation	Non toxique sur le développement	Rat	NOAEL 38 mg/l	pendant la grossesse
Ethanol	Ingestion	Certaines données positives concernant le développement existent, mais elles ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 5 200 mg/kg/day	avant l'accouplement et pendant la gestation
Acide propène-2-oïque, méthyl-2, ester de (triméthoxysilyl)-3-propyle, produits de réaction avec la silice vitreuse	Ingestion	Non toxique sur la reproduction femelle	Rat	NOAEL 509 mg/kg/day	1 génération
Acide propène-2-oïque, méthyl-2, ester de (triméthoxysilyl)-3-propyle, produits de réaction avec la silice vitreuse	Ingestion	Non toxique sur la reproduction mâle	Rat	NOAEL 497 mg/kg/day	1 génération
Acide propène-2-oïque, méthyl-2, ester de (triméthoxysilyl)-3-propyle, produits de réaction avec la silice vitreuse	Ingestion	Non toxique sur le développement	Rat	NOAEL 1 350 mg/kg/day	pendant l'organogénèse
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	Ingestion	Non toxique sur la reproduction femelle	Rat	NOAEL 500 mg/kg/day	2 génération
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	Ingestion	Non toxique sur la reproduction mâle	Rat	NOAEL 500 mg/kg/day	2 génération
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	Ingestion	Certaines données positives concernant le développement existent, mais elles ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 100 mg/kg/day	2 génération

Organe(s) cible(s)**Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique**

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Ethanol	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	LOAEL 2,6 mg/l	30 minutes
Ethanol	Inhalation	irritation des voies	Certaines données positives	Humain	LOAEL 9,4	Pas disponible

		respiratoires	existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		mg/l	
Ethanol	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Multiple espèces animales.	NOAEL Pas disponible	
Ethanol	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Chien	NOAEL 3 000 mg/kg	
Bisméthacrylate de 1,10-décane-diyle	Inhalation	irritation des voies respiratoires	Peut provoquer une irritation respiratoire.		NOAEL Non disponible	
Polymère d'acide acrylique et d'acide méthylènebutanedioïque	Ingestion	Système nerveux	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 5 000 mg/kg	

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis[4,1-phénylèneoxy(2-hydroxy-3,1-propanediyle)]	Ingestion	Système endocrin Foie Système nerveux rénale et / ou de la vessie	Tous les données sont négatives.	Souris	NOAEL 0,8 mg/kg/day	avant l'accouplement et pendant la gestation
Ethanol	Inhalation	Foie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Lapin	LOAEL 124 mg/l	365 jours
Ethanol	Inhalation	système hématopoïétique système immunitaire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 25 mg/l	14 jours
Ethanol	Ingestion	Foie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 8 000 mg/kg/day	4 Mois
Ethanol	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Chien	NOAEL 3 000 mg/kg/day	7 jours
Acide propène-2-oïque, méthyl-2, ester de (triméthoxysilyl)-3-propyle, produits de réaction avec la silice vitreuse	Inhalation	système respiratoire silicose	Tous les données sont négatives.	Humain	NOAEL Non disponible	exposition professionnelle
Polymère d'acide acrylique et d'acide méthylènebutanedioïque	Ingestion	Système endocrin système hématopoïétique Foie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 200 mg/kg/day	28 jours
Polymère d'acide acrylique et d'acide méthylènebutanedioïque	Ingestion	Coeur os, dents, ongles et / ou les cheveux système immunitaire muscles Système nerveux des yeux rénale et / ou de la vessie système respiratoire système vasculaire	Tous les données sont négatives.	Rat	NOAEL 2 000 mg/kg/day	28 jours
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	Ingestion	Foie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 250 mg/kg/day	28 jours
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 500 mg/kg/day	2 génération

3M™ Scotchbond™ Universal

2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	Ingestion	sang	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 420 mg/kg/day	40 jours
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	Ingestion	Système endocrine	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 25 mg/kg/day	2 génération
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	Ingestion	Coeur	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Souris	NOAEL 3 480 mg/kg/day	10 semaines

Danger par aspiration

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Contactez l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans le section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans le section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans le section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	type	Exposition	Test point final	Test résultat
Bornane-2, 3-dione	10373-78-1		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
4-Diméthylamino benzoate d'éthyle	10287-53-3	Vairon de Fathead	Estimé	96 heures	Concentration létale 50%	8,8 mg/l
Bisméthacrylate de 1,10-décanediyle	6701-13-9		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
2-Diméthylaminé thylmethacrylate	2867-47-2	Poisson Medaka (Oryzias latipes)	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	19 mg/l
2-Diméthylaminé thylmethacrylate	2867-47-2	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	33 mg/l
2-Diméthylaminé	2867-47-2	Algues vertes	expérimental	72 heures	Effet concentration	9 mg/l

3M™ Scotchbond™ Universal

thylmethacrylate					50%	
2-Diméthylaminé thylmethacrylate	2867-47-2	Algues vertes	expérimental	72 heures	Concentration sans effet observé (NOEL)	1 mg/l
2-Diméthylaminé thylmethacrylate	2867-47-2	puce d'eau	expérimental	21 jours	Concentration sans effet observé (NOEL)	0,48 mg/l
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis[4,1-phénylèneoxy(2-hydroxy-3,1-propanediyle)]	1565-94-2	Vairon de Fathead	Estimé	96 heures	Concentration létale 50%	1,1 mg/l
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis[4,1-phénylèneoxy(2-hydroxy-3,1-propanediyle)]	1565-94-2		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Acide de 2-propénoïque, 2-méthyle, produits de réaction avec 1,10-décane diol et oxide phosphorique (P2O5)	1207736-18-2		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Acide propène-2-oïque, méthyl-2, ester de (triméthoxysilyl)-3-propyle, produits de réaction avec la silice vitreuse	122334-95-6		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Polymère d'acide acrylique et d'acide méthylènebutadiénoïque	25948-33-8		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Ethanol	64-17-5	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	5 012 mg/l
Ethanol	64-17-5	Algues vertes	expérimental	96 heures	Effet concentration 50%	1 000 mg/l
Ethanol	64-17-5	Truite arc-en-	expérimental	96 heures	Concentration	42 mg/l

		ciel			léthale 50%	
Ethanol	64-17-5	Algues vertes	expérimental	96 heures	Concentration sans effet observé (NOEL)	<500 mg/l
Ethanol	64-17-5	puce d'eau	expérimental	11 jours	Concentration sans effet observé (NOEL)	=9,6 mg/l
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	380 mg/l
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	Vairon de Fathead	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	227 mg/l
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	Algues vertes	expérimental	72 heures	Effet concentration 50%	345 mg/l
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	Algues vertes	expérimental	72 heures	Concentration sans effet observé (NOEL)	160 mg/l
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	puce d'eau	expérimental	21 jours	Concentration sans effet observé (NOEL)	24,1 mg/l
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	128-37-0	Algues vertes	expérimental	72 heures	Concentration sans effet observé (NOEL)	0,4 mg/l

12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
4-Diméthylamino benzoate d'éthyle	10287-53-3	Estimé Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	3.1 heures (t _{1/2})	Autres méthodes
4-Diméthylamino benzoate d'éthyle	10287-53-3	Estimé Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	29 % en poids	OCDE 301C
Bornane-2, 3-dione	10373-78-1	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Acide de 2-propénoïque, 2-méthyle, produits de réaction avec 1, 10-décane diol et oxide phosphorique	1207736-18-2	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A

(P205)						
Acide propène-2-oïque, méthyl-2, ester de (triméthoxysilyl)-3-propyle, produits de réaction avec la silice vitreuse	122334-95-6	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	128-37-0	expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	4.5 % en poids	OCDE 301C
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis[4,1-phénylèneoxy(2-hydroxy-3,1-propanediyle)]	1565-94-2	Estimé Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	33 % en poids	OCDE 301C
Polymère d'acide acrylique et d'acide méthylènebutadiénique	25948-33-8	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
2-Diméthylaminoéthylméthacrylate	2867-47-2	Estimé Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	3.88 heures (t 1/2)	Autres méthodes
2-Diméthylaminoéthylméthacrylate	2867-47-2	expérimental Hydrolyse		Demi-vie hydrolytique	4.54 jours (t 1/2)	Autres méthodes
2-Diméthylaminoéthylméthacrylate	2867-47-2	expérimental Biodégradation	28 jours	Déplétion du carbone organique	95 % en poids	OCDE 301E
Ethanol	64-17-5	expérimental Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	9.41 jours (t 1/2)	Autres méthodes
Ethanol	64-17-5	expérimental Biodégradation	14 jours	Demande biologique en oxygène	89 % en poids	OCDE 301C
Bisméthacrylate de 1,10-décane-diyle	6701-13-9	Estimé Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	7.52 heures (t 1/2)	Autres méthodes
Bisméthacrylate de 1,10-décane-diyle	6701-13-9	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	Estimé Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	1.3 jours (t 1/2)	Autres méthodes

Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	expérimental Hydrolyse		Demi-vie hydrolytique	10.9 jours (t 1/2)	Autres méthodes
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	expérimental Biodégradation	14 jours	Demande biologique en oxygène	95 % en poids	OCDE 301C

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
4-Diméthylamino benzoate d'éthyle	10287-53-3	Estimé Bioconcentration		Facteur de bioaccumulation	19	Estimation : Facteur de bioaccumulation
Bornane-2, 3-dione	10373-78-1	Modelé Bioconcentration		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	1.52 mg/l	Estimation : coefficient de partage octanol/eau
Acide de 2-propénoïque, 2-méthyle, produits de réaction avec 1, 10-décanediol et oxide phosphorique (P2O5)	1207736-18-2	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Acide propène-2-oïque, méthyl-2, ester de (triméthoxysilyl)-3-propyle, produits de réaction avec la silice vitreuse	122334-95-6	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	128-37-0	expérimental BCF-Carp	56 jours	Facteur de bioaccumulation	1276	OCDE 305E
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis[4,1-phénylèneoxy(2-hydroxy-3,1-propanediyle)]	1565-94-2	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Polymère d'acide acrylique et d'acide méthylènebutadiénique	25948-33-8	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
2-Diméthylaminéthylméthacrylat	2867-47-2	expérimental Bioconcentration		Lod du Coefficient de partage	1.13	Autres méthodes

3M™ Scotchbond™ Universal

e				octanol/eau		
Ethanol	64-17-5	Modelé FBC - Autres	28 jours	Facteur de bioaccumulation	3.16	Estimation : Facteur de bioaccumulation
Ethanol	64-17-5	expérimental Bioconcentration		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	-0.31	Autres méthodes
Ethanol	64-17-5	Estimé Bioconcentration	28 jours	Facteur de bioaccumulation	3.16	Estimation : Facteur de bioaccumulation
Bisméthacrylate de 1,10-décanediyle	6701-13-9	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle	868-77-9	expérimental Bioconcentration		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	0.47	Autres méthodes

12.4. Mobilité dans le sol:

Contactez le fournisseur pour plus d'informations.

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Pas de données de tests disponibles à l'heure actuelle, contactez le fournisseur pour plus d'informations.

12.6. Autres effets néfastes:

Pas d'information disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**13.1. Méthode de traitement des déchets:**

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

Éliminer le matériel complètement durci (ou polymérisé) dans une installation autorisée de déchets industriels. Comme une alternative d'élimination, incinérer les produits durcis dans une installation d'incinération de déchets autorisée. Si aucune des options d'élimination sont disponibles, les déchets de produits complètement durcis ou polymérisés peuvent être placés dans un site d'enfouissement bien conçu pour les déchets industriels.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client. Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attribuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez-vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agréé.

Code déchets EU (produit tel que vendu)

18 01 06* Produit chimique contenant des substances dangereuses.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

70-2011-3903-0

ADR/RID: Marchandises dangereuses en quantites exceptees, CLASSE 3, III, (--).

CODE IMDG: UN1133, ADHESIVES, 3, III, IMDG-Code segregation code: NONE, Dangerous Goods in excepted Quantities, EMS: FE,SD.

ICAO/IATA: DANGEROUS GOODS IN EXCEPTED QUANTITIES OF CLASS 3, UN1133, III.

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

Cancérogénicité

<u>Ingrédient</u>	<u>Numéro CAS</u>	<u>Classification</u>	<u>Réglementation</u>
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	128-37-0	Gr.3: non classifié	Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)

Statut des inventaires

Contactez le fournisseur pour plus d'informations.

Tableau des maladies professionnelles

82	Affections provoquées par le méthacrylate de méthyle
84	Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel : hydrocarbures liquides aliphatiques ou cycliques saturés ou insaturés et leurs mélanges ; hydrocarbures halogénés liquides ; dérivés nitrés des hydrocarbures aliphatiques ; alcools ; glycols, éthers ; diméthylformamide et diméthylacétamine ; acétonitrile et propionitrile ; pyridine ; diméthylsulfone et diméthylsulfoxyde.

15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été effectuée pour les substances pertinentes dans ce matériel par le déclarant, conformément à la réglementation RÈGLEMENT (CE) n ° 1907/2006.

16. AUTRES INFORMATIONS

Liste des codes des mentions de dangers H

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H312	Nocif par contact cutané.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Raison de la révision:

Section 16 : annexe. Mélange professionnel et application - L'information a été ajoutée.

CLP: Tableau ingrédient - L'information a été modifiée.

Etiquette: % CLP inconnu - L'information a été ajoutée.

Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été modifiée.

Section 7: Précautions de la manipulation (Information) - L'information a été modifiée.

Section 8 : 8.2 Information sur les contrôles de l'exposition - L'information a été ajoutée.

Section 8 : 8.2.3 Information sur les contrôles de l'exposition environnementale - L'information a été ajoutée.
 Valeurs limites biologiques : Description - L'information a été supprimée.
 Section 8: Table des Valeurs Limites Biologiques - L'information a été supprimée.
 Section 8: BLV - L'information a été ajoutée.
 Section 8 : Ligne du tableau DNEL - L'information a été ajoutée.
 Description de légende - L'information a été supprimée.
 Valeurs limites de moyenne d'exposition : Valeurs limites de moyenne d'exposition : Valeurs limites de moyenne d'exposition :
 - L'information a été modifiée.
 Section 8 : Ligne du tableau PNEC - L'information a été ajoutée.
 Section 11: Toxicité acute (Tableau) - L'information a été modifiée.
 Section 11: Tableau cancérogénicité - L'information a été modifiée.
 Section 11: Tableau mutagénicité - L'information a été modifiée.
 Section 11: Tableau Toxicité pour la reproduction - L'information a été modifiée.
 Section 11: Tableau Lésions oculaires graves/ irritant - L'information a été modifiée.
 Section 11: Tableau Corrosion cutanée / irritation - L'information a été modifiée.
 Section 11: Tableau Sensibilisation de la peau - L'information a été modifiée.
 Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition répétée - L'information a été modifiée.
 Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition unique - L'information a été modifiée.
 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES - L'information a été modifiée.
 12.3 Persistance et dégradation - L'information a été modifiée.
 12.4 Potentiel de bioaccumulation - L'information a été modifiée.
 Section 15: Cancérogénicité (Information) - L'information a été ajoutée.
 Section 15: Evaluation de la sécurité chimique - L'information a été modifiée.
 Section 15 : Tableau des maladies professionnelles. - L'information a été modifiée.
 Annexe : Contrôle de l'exposition - L'information a été ajoutée.
 Tableau à deux colonnes affichant la liste unique des codes H et les phrases pour tous les composants de la matière donnée.
 - L'information a été modifiée.

Annexe

Titre	
Identification de la substance	Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle; EC No. 212-782-2; Numéro CAS 868-77-9;
Nom du scénario d'exposition	Mélange professionnel et l'application
- Utilisations identifiées:	PROC 0, ERC 08c, SU 22 ;
Processus, les tâches et les activités couvertes	Application des substances/mélanges par un dentiste dans la bouche des patients sur le tissu dentaire dur Application manuelle du produit
21 Conditions opérationnelles et des mesures de gestion des risques	
Conditions d'exploitation	État physique: Liquide Conditions générales d'exploitation Durée d'utilisation: 8 heures / jour; Fréquence d'exposition sur le lieu de travail (par employé): 5 days/week; A l'intérieur avec une bonne ventilation générale;
Mesures de la gestion du risque	Dans les conditions de mise en oeuvre décrites ci-dessus les mesures de la gestion du risque suivantes s'appliquent : Mesures de la gestion du risque Santé humaine Lunettes - résistant aux produits chimiques; Gants de protection - résistants aux produits chimiques.; Environnemental Non nécessaire;
Mesures de gestion des déchets	Pas de mesure spécifique à l'utilisation pour la gestion des déchet. Se référer à la section 13 de cette FDS.

3. Prévission de l'exposition**Prévission de l'exposition**

Les expositions humaines ne devraient pas dépasser les DNELs, quand les mesures de gestion du risque identifié sont mises en place. Les expositions de l'environnement ne doivent pas dépasser les PNECs quand les mesures de gestion du risque identifié sont mises en place.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné , à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité.

Les FDS de 3M en France sont disponibles sur le site www.3m.fr